L'Institut Michel-Pacha fermé depuis le premier mai

ÉMOI Le couperet est tombé. L'Université de Lyon a signé l'arrêt de mort de la station de physiologie marine. Cent huit années d'activités scientifiques s'achèvent ainsi

C'EST par un e-mail laconique signé de Joseph Liéto vice-président du Conseil d'administration de l'Université Claude Bernard Lyon 1, (1) reproduisant « *l'arrêté portant interruption des activités d'enseignement et de recherche au sein du site universitaire de Tamaris* », que lundi dernier (26 mai), Gérard Brichon directeur du site a appris la fermeture du laboratoire de l'Institut Michel Pacha à compter du… 1er mai 2008.

Il n'en est encore pas revenu. « *C'est plutôt cavalier de m'apprendre cela alors que la décision est prise depuis déjà plusieurs semaines.* » Pareille issue ne constitue cependant pas une surprise.

En octobre 2007 à la rentrée, l'Université avait demandé à ce que le site ne reçoive plus ses étudiants en master « régulations physiologiques en environnements extrême » ou en master professionnel « technologies en physiologie et biochimie marines ». Début 2008, il n'en restait qu'un. « *Dire qu'on en accueillait plusieurs chaque année depuis quinze ans* ».

Mise aux normes

Afin de justifier sa position, le Conseil d'administration s'est appuyé sur les conclusions de la commission de sécurité, de passage à Tamaris en début d'année, qui a pointé des conditions d'hygiène et de sécurité défaillantes. Ce que ne conteste pas Gérard Brichon : « *Certes, l'électricité, la porte d'entrée des escaliers qui ne s'ouvre pas dans le bon sens et des escaliers en bois dangereux en cas d'incendie, méritent d'être repris. Mais je constate qu'une somme conséquente d'argent public a été utilisée il y a seulement 18 mois pour remettre le labo aux normes.* » Pour le Docteur et Maître de conférence, « *l'Université de Lyon veut se débarrasser de la biologie. Pourtant, nous sommes à la pointe dans notre domaine.* » Gérard Brichon a même proposé l'instauration d'une convention de partenariat avec TPM, l'Université de Toulon et du Var et l'Institut de médecine naval de l'hôpital Sainte-Anne.

Transfert

Dans les cinq articles constituant l'arrêté, il est encore stipulé que « *les personnels seront réaffectés dans les services de l'établissement au sein du domaine scientifique de la Doua à Villeurbanne, au plus tard le 1er septembre prochain.* »

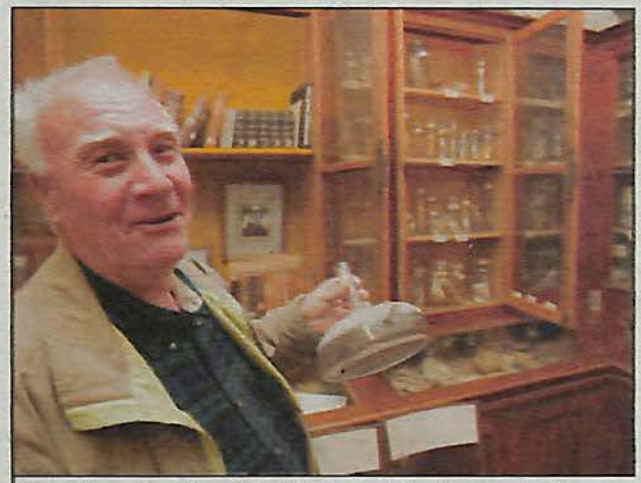

Aux dires de Gérard Brichon : « *L'Institut ne coûte que 30 000 euros par an à l'Université. C'est le budget pour l'eau, le chauffage, l'électricité et l'entretien des huit chambres qui logent les étudiants. Tout le reste, le fonctionnement du labo et les travaux de recherche, est autofinancé.* » (Photo Dominique Leriche)

Que les activités de recherche menées (au premier étage du second bâtiment, NDLA) par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans le cadre du programme Antarès peuvent être maintenues, sous sa responsabilité et dans le respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité définies en annexe du présent arrêté. Une convention de mise à disposition du site sera proposée au CNRS étant acquis que l'Université de Lyon demeure propriétaire du bien immobilier ».

Enfin, « les biens mobiliers qui ne sont pas nécessaires au maintien ou à l'extension des activités scientifiques menées par le CNRS seront également transférés à Villeurbanne ».

Ce qui fait dire à Gérard Brichon : « *Lors du déménagement, il s'agira que ce qui est du patrimoine de la commune demeure ici, notamment le fond d'archives* ».

Le Maître de conférence tient à remercier les différentes équipes municipales qui se sont succédé et ont apporté leur soutien à l'Institut, mais aussi Gilles Vincent, maire de Saint-Mandrier, conseiller général et président du Contrat de baie, ainsi que toutes les personnes et associations qui se sont mobilisées autour de l'Institut.

C'était bien. Point final.

CHRISTIAN PICHARD.

(1) Joseph Liéto et Lionel Collet président de l'Université de Lyon n'ont pu être joints hier.

« Une décision très dommageable » pour Marc Vuillemot

« *Malheureusement, c'est ce qu'on craignait.* » Le maire, Marc Vuillemot ne paraît guère étonné par la décision de l'Université de Lyon. « *C'est une décision très dommageable pour la ville. Historiquement c'est un endroit dédié par la famille de Pierredon a de la formation autour de la mer. Il serait bien que la recherche continue avec l'Université ou autre partenaire telle l'Université du Sud Toulon-Var.* » Marc Vuillemot rappelle que sous la mandature précédente d'Arthur Paecht, la ville et les élus de toutes tendances avaient fait valoir leur intention de préempter si l'Université de Lyon venait à vendre le bâtiment de style néo-mauresque qui abrite les activités scientifiques de l'Institut Michel Pacha depuis 108 ans. « *À condition* précise toutefois le premier magistrat *d'un projet financé par d'autres.* »